

INFORMATIONS SUR L'EMPLOI

TITRE DU POSTE
Conseiller(ère) ressources humaines

NB DE POSTE À COMBLER
1

STATUT D'EMPLOI
Permanent

OCCUPATION
Temps plein

DISPONIBILITÉS
Jour

NB D'HEURES PAR SEMAINE
40

SALAIRE (TYPE)
À discuter

NIVEAU D'ÉDUCATION MINIMAL
Universitaire

EXPÉRIENCE REQUISE
3 à 5 ans

RÉGION
Montérégie

CONTACT

Martine Angell
Réseaux

Téléphone : 450-424-5727

DESCRIPTION

Une entreprise est à la recherche d'un(e) conseiller(ère) en ressources humaines.

TÂCHES

Relevant de la Directrice ressources humaines, le Conseiller ressources humaines aura comme principales responsabilités:

Agit à titre de personne-ressource et d'expert RH pour les cadres et directeurs en magasins;
Agit à titre de représentant de l'employeur auprès des divers bureaux législatifs, lorsque requis: Normes du travail, TAT, CLP, etc.;
Administre le programme SST et soutient la gestion de dossiers en collaboration avec notre Mutuelle de prévention;
Évalue les besoins de formation du personnel en magasin et propose un calendrier de formations annuelles;
Coordonne les formations obligatoires du personnel en magasin (MAPAQ, Secourisme, etc.);
Effectue la vigie de nos bonnes pratiques RH par le biais du Sondage de satisfaction des employés et propose des plans d'actions personnalisés;
Supporte le département des opérations lors d'ouverture de nouvelles boulangeries (recrutement et accueil);
Organise et dirige le Comité GRH du réseau de détail et assure la mise en œuvre des décisions prises;
Élabore les scénarios de politique salariale du réseau de détail et assure la mise en application.

QUALITÉS RECHERCHÉES

Compétences recherchées:

Baccalauréat en gestion des ressources humaines (ou domaine connexe);
Expérience de 1 à 3 ans dans un poste similaire;
Expérience dans l'industrie du commerce de détail (un atout);
Titre de CRHA ou CRIA (un atout);
Candidat axé sur la satisfaction de la clientèle interne et externe;
Capacité à gérer plusieurs dossiers en simultané.

AUTRE

Nos avantages:

Salaire selon l'expérience;
Assurance collective dès l'embauche, avec fond santé de 300\$ annuel après la probation;
3 semaines de vacances payées;
5 congés mobiles par année;
Programme d'épargne en emploi avec cotisation de l'employeur;
Rabais et gratuits sur nos produits;
Politique de télétravail (jusqu'à 3 jours / semaine);
Une super équipe.